# Outil 1A.1 : liste de contrôle pour la mise en place et la communication d’une politique relative à la chaîne d’approvisionnement.

|  |  |
| --- | --- |
| La politique est-elle en phase avec les exigences de la norme COP ?   * Assurez-vous qu’elle couvre au moins tous les risques figurant à l’Annexe II du Guide OCDE :   + Violations flagrantes des droits de l’Homme associées à l’extraction, au négoce et au transport de minerais ;   + Soutien direct ou indirect aux groupes armés non étatiques ;   + Soutien direct ou indirect à des forces de sécurité publiques ou privées qui contrôlent illégalement des sites miniers, des itinéraires de transport et des acteurs en amont ;   + Pots-de-vin et fausses déclarations sur l’origine des matériaux, ou sur les taxes, droits et redevances versés aux gouvernements. * Incluez un engagement dans votre politique quant aux 5 étapes du devoir de diligence définies dans le Guide OCDE. |  |
| La chaîne d’approvisionnement est-elle documentée ?   * La politique doit être consignée par écrit. * Attribuez une date d’entrée en vigueur à la politique. * Prévoyez un processus de mise à jour de la politique (par ex. celle-ci est révisée en cas de changement dans vos pratiques d’approvisionnement). |  |
| La chaîne d’approvisionnement est-elle disponible publiquement ?   * Les parties intéressées (partenaires commerciaux, consommateurs, autres parties prenantes externes) peuvent-elles toutes accéder aisément à votre politique ? * Si vous disposez d’un site internet, votre politique y est-elle publiée ? * Les employés qui travaillent avec des fournisseurs et des acheteurs peuvent-ils y accéder ? * Pouvez-vous démontrer que vous l’avez partagée avec les parties prenantes ? |  |
| Avez-vous communiqué la politique en interne ?   * Est-elle approuvée au plus haut niveau de votre organisation ? * Parmi vos employés, avez-vous identifié lesquels doivent impérativement la comprendre et vous êtes-vous assuré qu’ils la comprennent effectivement (par ex. par des communications internes, des formations) ? * Avez-vous défini un calendrier de révision de cette politique afin de vous assurer qu’elle est mise à jour ? |  |
| Avez-vous intégré/référencé la politique relative à la chaîne d’approvisionnement dans les contrats et conventions pertinents conclus avec des fournisseurs ?   * Pouvez-vous démontrer que vous l’avez incluse dans vos contrats ? |  |